



Rapport de gestion 2023



ASIPE
Case postale 157
1530 Payerne

Table des matières

1. Introduction	3
2. Autorités	4
2.1 Le Conseil intercommunal.....	4
2.2 Le Comité de direction	6
2.3 Le Conseil d'établissement.....	7
3. Administration générale	8
4. Bibliothèque.....	9
5. Finances	15
6. Bâtiments.....	18
6.1 Collège DLT	18
6.2 Collège de la Passerelle	18
6.3 Collège de la Promenade Moderne	18
6.4 Bâtiment modulaire des Rammes	19
6.5 Bâtiment des Rammes.....	19
7. Parascolaire	19
7.1 UAPE Croc' Bonheur	20
7.2 UAPE Croc' Banquise	21
7.3 UAPE Le P'tit Château.....	22
7.4 UAPE Croc' Odile	23
8. Devoirs surveillés	27
9. Restaurant scolaire La Détente.....	27
10. Transports scolaires.....	27
11. Service médical et dentaire.....	28
12. Conclusion.....	29

1. Introduction

En vertu de l'article 125 let. b de la loi sur les communes et de l'article 28 al. 4 des statuts de l'ASIPE, le Comité de direction soumet son rapport de gestion à la commission de gestion de l'ASIPE et au Conseil intercommunal.

Le graphique ci-dessous met en évidence l'augmentation des élèves sur 10 ans. Une variation de données a eu lieu entre 2013 et 2014 en raison de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'enseignement obligatoire. La croissance totale est principalement due au développement démographique de la commune de Payerne. Ce sont donc, au 31 décembre 2022, 2175 élèves qui sont enclassés dans les infrastructures de l'ASIPE. Avec le projet d'intégration des trois communes de l'ASIEGE, la population totale d'élèves sera supérieure à 2650 élèves.

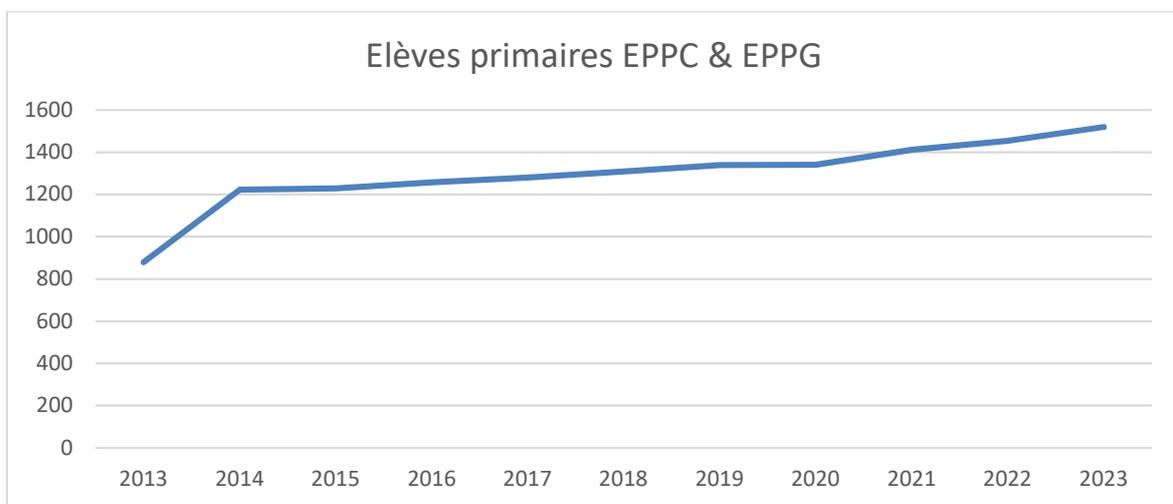


Figure 1 : évolution totale des élèves du primaire.

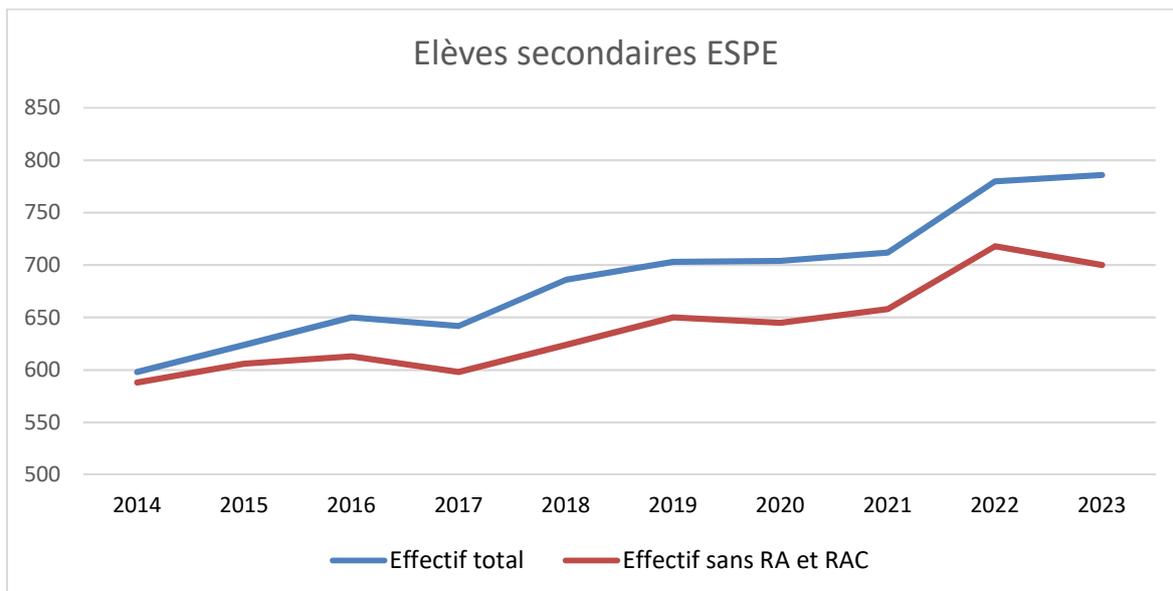
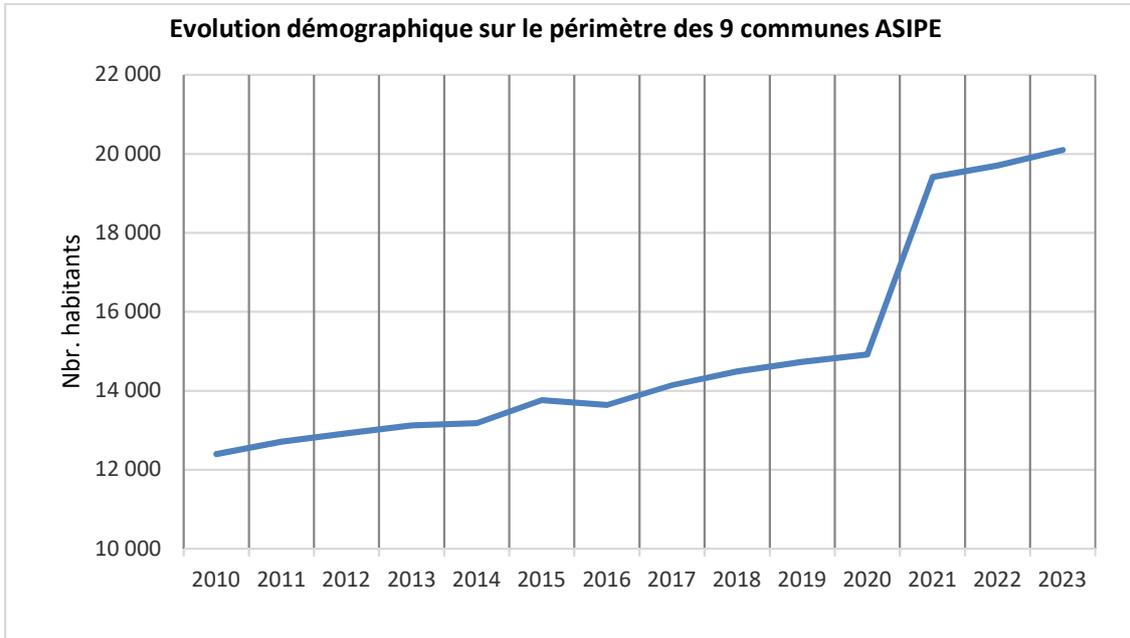


Figure 2 : évolution totale des élèves du secondaire.

Le graphique ci-dessous indique l'évolution de la population résidente dans les communes de l'ASIPE entre 2010 et 2023¹. Avec l'intégration des trois communes de l'ASIEGE, il y a une population totale de

¹ Source : FAO du 5 mars 2024.

20'099 personnes à la fin 2023, soit une croissance de 390 individus depuis fin 2022. Seule la commune de Missy a connu une baisse de sa population de 10 personnes.



2. Autorités

La liste des élus du législatif ci-dessous sont celles et ceux en fonction jusqu'au 31 décembre 2023.

2.1 Le Conseil intercommunal

La composition du Conseil avec les délégués fixes (de l'exécutif communal) durant l'année écoulée et pour la législature 2021-2026 (40 membres au total) :

Titre	Nom	Prénom	Commune
Madame	Picinali	Monique	Payerne
Monsieur	Cherbuin	Olivier	Corcelles
Monsieur	Sumi	Alain	Grandcour
Monsieur	Rousseau	Daniel	Chevroux
Madame	Iff Thévoz	Christelle	Missy (démission 30.09.2023)
Madame	Jan	Stéphanie	Trey
Monsieur	Bussard	Lionel	Villarzel
Monsieur	Escher	Yannick	Henniez
Monsieur	Cosendai	Christian	Valbroye

La composition du Conseil avec les délégués variables (du législatif communal) pour la même période :

Titre	Nom	Prénom	Commune
Madame	Bidiville	Anaïs	Payerne
Madame	Binggeli	Malgorzata	Payerne
Monsieur	De Maria Franco	Luis Felipe	Payerne
Monsieur	Donadello	Rafael	Payerne
Madame	Gilliand	Dominique	Payerne

Monsieur	Godel	Alexandre	Payerne
Monsieur	Grognuz	Serge	Payerne
Monsieur	Guisolan	Quentin	Payerne
Madame	Losey	Emilie	Payerne
Madame	Marmy	Carole	Payerne
Madame	Moughnime	Chams	Payerne
Madame	Rojas Ibarra	Martha Zulay	Payerne
Madame	Savary	Sandra	Payerne
Monsieur	Villiger	Jean-Claude	Payerne
Monsieur	Vodoz	Yves	Payerne
Madame	Bärtschi	Isabelle	Corcelles
Monsieur	Louati	Houcine	Corcelles
Madame	Pahud	Christel	Corcelles
Monsieur	Vessaz	François	Corcelles
Monsieur	Charmoy	Philippe	Grandcour
Monsieur	Gallaz	Frédéric	Grandcour
Madame	Gentil	Mireille	Grandcour
Madame	Wolf	Evelyne	Chevroux
Monsieur	Karg	Aurélien	Missy
Monsieur	Andrey	Yann	Trey
Madame	Dumasdelage	Brigitte	Villarzel
Madame	Bigler Buser	Sophie	Granges-Marnand
Monsieur	Gilliand	Christophe	Valbroye
Monsieur	Indermühle	Johann	Valbroye
Madame	Oguey	Sophie	Granges-Marnand
Monsieur	Pagani	Valentin	Granges-Marnand
Monsieur	Parrat	Jonathan	Henniez

La Commission de gestion, selon l'article 25 des statuts, est composée comme suit :

Titre	Prénom	Nom	Commune
Monsieur	Frédéric	Gallaz	Grandcour
Madame	Stéphanie	Jan	Trey
Président	Alexandre	Godel	Payerne
Monsieur	Johann	Indermühle	Valbroye
Monsieur	Quentin	Guisolan	Payerne

La Commission des finances, selon l'article 25 des statuts, est composée comme suit :

Titre	Prénom	Nom	Commune
Madame	Dominique	Gilliand	Payerne
Madame	Emilie	Losey	Payerne
Président	François	Vessaz	Corcelles
Madame	Sophie	Oguey	Valbroye
Monsieur	Jonathan	Parrat	Henniez

Le Conseil intercommunal a siégé à quatre reprises durant l'année sous la présidence de M. Philippe Charmoy :

- Le 23 mars 2023 à Payerne (DLT) :
 - Préavis 1/2023 révision des statuts de l'ASIPE ;
 - Préavis 2/2022 demande de crédit pour des projets de travaux au collège Derrière la Tour.
- Le 25 mai 2023 à Grandcour :
 - Préavis 2/2023 sur les comptes 2022 et rapport de gestion ;
- Le 28 septembre 2023 à Payerne (DLT) :
 - Préavis 3/2023 sur le budget de fonctionnement 2023;

2.2 Le Comité de direction

Le Comité de direction (CoDir) a été composé de sept membres jusqu'à fin septembre et ensuite neuf membres avec l'intégration des trois communes :

Monsieur	Schmid	Nicolas	Payerne
Monsieur	Noverraz	Edouard	Payerne (démissionnaire le 28 septembre 2023)
Monsieur	Cosendai	Laurent	Corcelles
Monsieur	Guagenti	Matteo	Grandcour
Madame	Roux	Martine	Chevroux
Madame	Enggist	Anne-Michèle	Missy
Madame	Estoppey	Brigitte	Trey
Madame	Schulé	Christelle	Villarzel (en fonction au 28 septembre 2023)
Monsieur	Kaeser	Tony	Henniez (en fonction au 28 septembre 2023)
Madame	Hadorn	Valérie	Valbroye (en fonction au 28 septembre 2023)

A préciser que Mme Enggist a démissionné de sa fonction de Conseillère municipale pour le 31 décembre 2023. En vertu des statuts, elle est également démissionnaire du CoDir pour la même date.

A l'instar des municipalités au niveau communal, le CoDir est organisé en dicastères sous la forme suivante depuis le 1^{er} octobre 2023 :

- Présidence (administration générale, relations extérieures et divers) : Nicolas Schmid
- Vice-présidence : Matteo Guagenti
- Finances : Laurent Cosendai
- Transports scolaires : Brigitte Estoppey & Tony Kaeser
- Bâtiments: Anne-Michèle Enggist & Valérie Hadorn
- Enfance et jeunesse : Martine Roux
- Conseil d'établissement : Christelle Schulé

Le Comité de direction a tenu 17 séances durant l'année pour traiter les affaires courantes de l'ASIPE. Une journée complète a eu lieu le 12 mai pour aborder les questions stratégiques, l'intégration des trois nouvelles communes, ainsi que l'analyse prospective et le développement de l'ASIPE. Cette journée s'est tenue à Yverdon-les-Bains et s'est terminée avec une visite d'une UAPE de cette commune.

Le CoDir a également rendu visite à l'ensemble des législatifs des six communes membres pour présenter le plan de développement. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des municipalités comme celles de Grandcour, Payerne ou encore Valbroye.

L'exécutif a décidé de changer le logo de l'ASIPE pour marquer un nouveau départ de l'association intercommunale avec les trois nouvelles communes. Ce dernier sera dévoilé courant 2024 et permettra d'apporter non seulement un nouveau visuel, mais aussi une nouvelle communication.

2.3 Le Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement est composé de seize délégués qui représentent les autorités politiques de l'ASIPE, les professionnels au sein des établissements primaires et secondaire, les milieux et organisations concernés par la vie des établissements et les parents d'élèves.

Ce Conseil a été présidé par Mme Isabelle Pernet jusqu'à sa démission fin 2023. Mme Daphnée Godel fonctionne en qualité de secrétaire. Quatre séances ont été tenues, ainsi que plusieurs autres sous formes de sous-commissions dans le cadre du développement des activités de ce conseil.

Ses membres sont:

Représentants des autorités de l'ASIPE

Monsieur	Schmid	Nicolas
Monsieur	Louati	Houcine
Madame	Iff Thévoz	Christelle
Madame	Pernet	Isabelle

Représentants des professionnels au sein des établissements

Monsieur	Berdoz	Philippe
Monsieur	Chevalier	Christian
Madame	Hafsi	Julie
Madame	Meystre	Sabrina

Représentants des milieux et organisations concernés par la vie des Etablissements

Association des anciens élèves et amis du Collège de Payerne	Roux	Cyril
Fondation Cherpillod	Delbrouck	Philippe
Club sportif	Altier	Patrick
Ecole de musique	Rey	Benjamin

Représentants des parents d'élèves

Monsieur	Liechti	Alexandre
Madame	Godel	Daphnée
Madame	Thierrin	Isabelle
Madame	Egli	Patricia

Mesdames Iff Thévoz et Pernet ont quitté le conseil d'établissement à fin septembre 2023 et n'ont pas été remplacées durant les trois derniers mois de l'année.

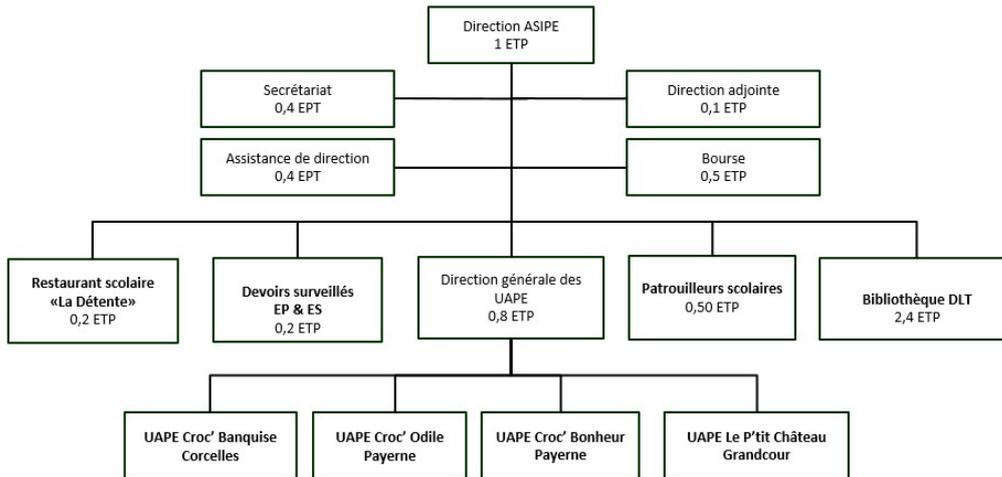
Le directeur de l'établissement primaire de Payerne-Granges et environs, M. Xavier Nicod, ainsi que le directeur de l'ASIPE, participent en qualité d'invités.

La délégation des parents a organisé en automne une rencontre pour les parents avec différents thèmes qui ont été abordés sous forme de travaux de groupe.

Les PV des séances du Conseil d'établissement sont disponibles sur le site internet de l'ASIPE. Les parents peuvent également contacter le secrétariat du Conseil à l'adresse suivante : parents@asipe-broye.ch

3. Administration générale

Durant l'année 2023, le taux d'activité de la boursière a été augmenté de 10% en mai, alors que le taux de patrouilleurs scolaires a été réduit en raison du non remplacement du poste vacant aux Rammes.



Au 1er janvier 2024, l'ASIPE emploie 67 collaboratrices et collaborateurs, y compris les stagiaires. Le personnel est composé à 91 % de femmes. La moyenne d'âge est de 40 ans. La personne la plus jeune a 18 ans et la plus âgée a 60 ans.

L'ensemble du personnel s'est réuni en début d'année scolaire 2023-2024, afin de faire un briefing sur l'organisation de l'ASIPE, les projets en cours, etc. Les membres du Comité de direction ont également participé à cette rencontre comme chaque année.

Le souper du personnel a eu lieu fin juin avec la participation du personnel de l'ASIEGE afin de faire connaissance dans le cadre du projet d'intégration, mais aussi pour renforcer notre collaboration.

En matière de formation, plusieurs personnes du parascolaire ont suivi des formations en lien avec leur activité. Il s'agit par exemple des formateurs en entreprise permettant d'encadrer nos apprentis. La directrice générale des UAPE a suivi la formation du Certificat exécutif en management et administration publique (CEMAP) entre mars et novembre 2023 à l'Institut des hautes études en administration publique. Son sujet de mémoire est « *Accueil préscolaire : de la faisabilité à la mise en œuvre. Analyse pour l'aide à la décision des autorités politiques* ». Mme Magne a réussi sa formation à l'issue de la défense de son mémoire devant le jury.

L'administration générale de l'ASIPE, ainsi que la bibliothèque DLT accueillent des stagiaires du projet LIFT de l'établissement secondaire de Payerne et environs. Ces stages durent trois mois à raison de quelques heures par semaine et ont pour objectif une immersion dans le monde du travail.

La charge administrative devient de plus en plus importante et inquiète à la fois le directeur et le CoDir. En effet, tant le Canton que la Confédération (Statistique suisse, OFAS) demandent régulièrement des

statistiques et des rapports. Le travail est fait à double, voire à triple pour ce qui concerne le domaine financier géré par le réseau ARAJ, la FAJE et l'OFAS.

Le nombre de « parents-clients » qui ne paient pas est en croissance depuis plusieurs années pour des montants dérisoires ; cela engendre un travail important de contrôle et de relance par la boursière pour éviter le sentiment d'impunité. Le directeur de l'ASIPE a été convoqué au tribunal par exemple, pour un montant de 84.00 CHF se terminant par un acte de défaut de bien.

Le domaine des ressources humaines a connu une croissance très importante cette dernière année avec des besoins qui deviennent de plus en plus spécifiques en matière de droit du travail, santé au travail, protection des données, développement des compétences, soutien au personnel traversant des difficultés, etc.

Après un appel d'offre sur invitations, plusieurs assurances de personnes ont été révisées et ont permis de réduire certains coûts, tout en gardant les mêmes couvertures. L'assurance protection juridique a également été revue dans ce cadre.

Un des projets phares de la législature est la révision des statuts avec l'intégration des trois communes de l'ASIEGE. Le Comité de pilotage (CoPil) de ce projet est composé de :

- Laurent Cosendai (ASIPE), président du CoPil
- Nicolas Schmid (ASIPE)
- Martine Roux (ASIPE)
- Valérie Hadorn (Valbroye)
- Christelle Schulé (Villarzel)
- Tony Kaeser (Henniez).

Le CoPil a eu cinq séances durant l'année 2023.

4. Bibliothèque

Depuis septembre 2021, la bibliothèque Derrière-la-Tour divise ses axes d'activités entre la sphère scolaire et la sphère publique dans un même lieu – bibliothèque mixte. Elle dispose de 200 m² pour 465.66 mètres linéaires et offre une collection de 23'357 documents, ainsi que l'accès gratuit à la plateforme e-bibliomedia pour les livres numériques.

La partie scolaire soutient les établissements primaires de Payerne, Corcelles et environs, Payerne, Granges et environs, ainsi que l'établissement secondaire de Payerne et environs. Elle met à disposition des élèves et de ses enseignants plus de 10'613 documents (fictions, documentaires, périodiques et multimédias).



La partie publique offre un total de 23'357 documents (fictions, documentaires, périodiques et multimédias) à ses lecteurs.trices ainsi qu'un programme culturel varié (rencontres d'auteurs.es, Scrabble, contes pour petits et grands, club de lecture, atelier écriture, journées thématiques, etc...).

La bibliothèque est un espace culturel, de vie, de travail et de détente. Pour cela, elle met à disposition un total de 26 places assises, dont 18 places de travail et 2 places informatisées dédiées à la consultation du catalogue en ligne, aux

recherches documentaires, ainsi qu'à divers travaux scolaires. La bibliothèque compte également 12 l'pads destinés aux activités pédagogiques.

Horaires d'ouverture

La partie scolaire de la bibliothèque est ouverte 2 heures par semaine pour le prêt aux élèves (11h30-12h00 : lundi, mardi, jeudi et vendredi) et pour les visites de classes (12.5 heures par semaine sont consacrées à l'accueil de classes).

Le public communal a accès à la bibliothèque 19 heures par semaine.

Horaires d'ouverture publique :

Lundi : 9h00-11h00 / 15h00-17h00
Mardi : 15h00-19h00
Mercredi : 14h00-17h00
Jeudi : 9h00-11h00
Vendredi : 15h00-19h00
Samedi : 9h30-11h30

Commission de bibliothèque

La commission de bibliothèque a été créée en début 2022 et est composée de 4 enseignantes, 3 représentant-e-s des Directions d'établissements, 1 représentante du CoDir de l'ASIPE et de la bibliothécaire responsable. Elle s'est réunie 5 fois durant l'année 2023 afin de discuter de l'organisation et du développement de la bibliothèque scolaire et de garantir son bon fonctionnement.

Principaux points discutés et travaux réalisés :

1. Budgets ordinaire et extraordinaire et répartition entre les établissements.
2. Présentation de la bibliothèque scolaire lors des séances des maîtres.
3. Animations pédagogiques : discussion de projets à moyen / long terme à présenter aux enseignants.
4. Acquisitions : possibilité de demandes de la part des enseignants.tes ; collection de lectures suivies à développer ; Continuation du développement de la collection selon besoins et mètres linéaires disponibles.
5. Discussion autour de la visibilité de la bibliothèque sur les sites de l'ASIPE et des établissements.
6. Politique documentaire.

7. Discussion et affinement des procédures concernant les cartes lecteurs.trices, amendes/facturation, communication secrétariat-bibliothèque, transmission données des élèves pour actualisation sur ALMA.

Personnel

L'équipe de la bibliothèque est composée de 7 personnes dont 1 responsable de bibliothèque, 1 AID et 5 aide-bibliothécaires pour un équivalent temps-plein total (ETP) de 2.13.

- Bibliothécaire responsable : 0.5 ETP scolaire et 0.2 ETP publique
- AID : 0.6 ETP scolaire
- Aide-bibliothécaires : 0.83 ETP publique

Formations continues et/ou post-grades

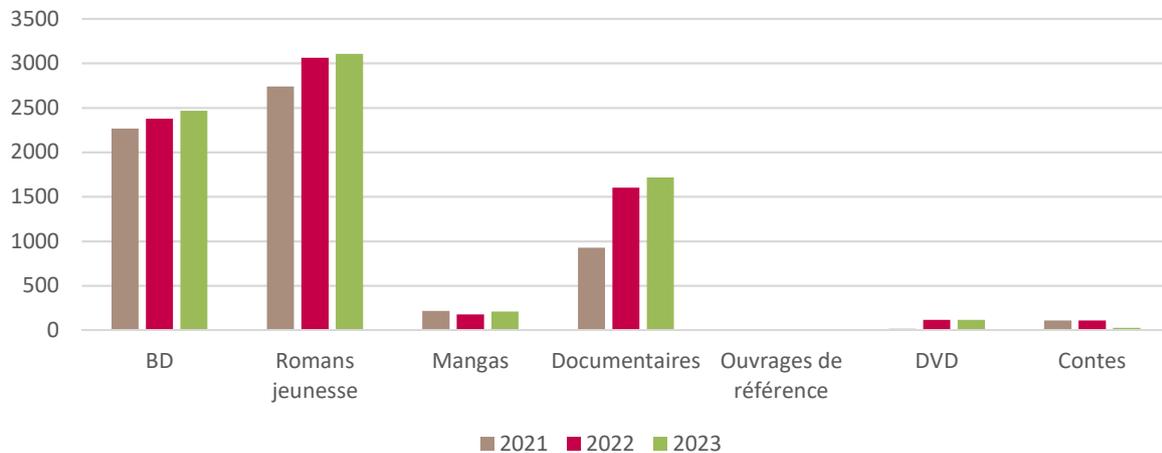
Les bibliothécaires ont suivi les formations suivantes :

1. CAS BMS : partie pour les AID scolaires (Laurence Prette)

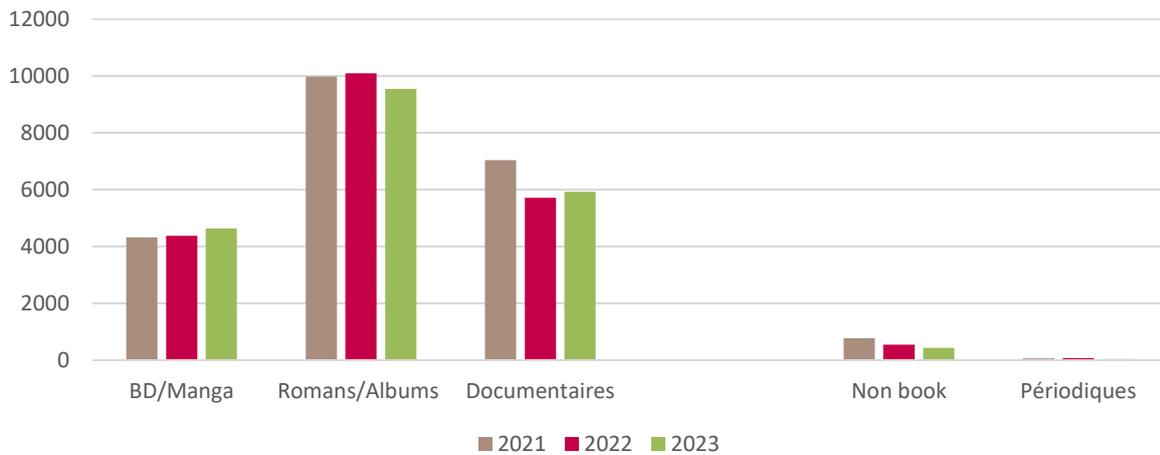
Etat des collections

La bibliothèque contient actuellement 7'657 romans, 4'300 BD et 330 Mangas, 5'925 documentaires, 22 périodiques (titres) et 690 fascicules, 1'887 albums, 140 livres-jeux, 417 doc-audiovisuels, 13 kamishibaï et 1'708 documents en magasin. Elle met à disposition des élèves et des enseignants.tes 3'106 romans jeunesse, 2'468 BD, 210 mangas, 1718 documentaires, 10 ouvrages de référence, 116 audiovisuels et 28 contes.

COLLECTION SCOLAIRE



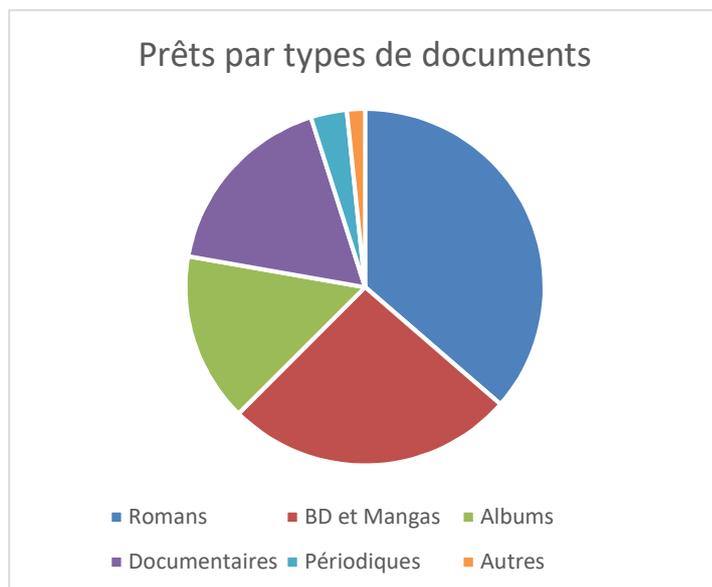
COLLECTION PUBLIQUE



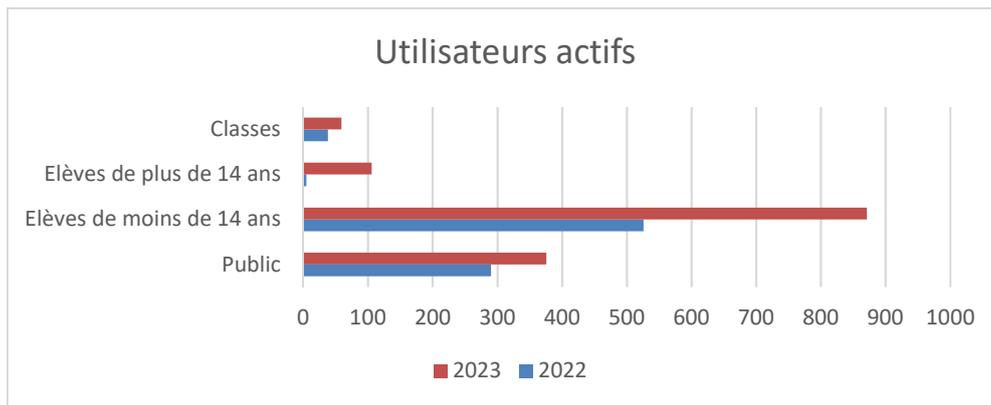
Durant l'année 2023, 2196 documents ont été acquis et 1266 documents ont été éliminés.

Prêts

Prêts totaux 2023 : 42'580. Nous pouvons constater une diminution d'environ 20% par rapport à l'année précédente : 52'623. Cependant, les données des années précédentes comprenaient les prolongations que nous n'avons pas pris en compte en 2023.



La bibliothèque a actuellement 1412 utilisateurs actifs, répartis comme suit :



Animations pédagogiques

En lien avec les objectifs du plan d'études romand (PER), 123 périodes d'animations pédagogiques ont eu lieu, ainsi que 52 périodes sans animation pédagogique telles que les accueils de classes pour emprunter des livres ou des lectures d'histoires.

Selon la décision de la commission de bibliothèque, les animations pédagogiques ont eu comme cible les niveaux 1P, 2P, 3P, 5P, 7P et 9S. Situation à réévaluer pour l'année scolaire 2024-25.

Animations culturelles

Pendant l'année 2023, la partie publique de la bibliothèque DLT a tenu un programme culturel riche et varié avec des activités régulières qui ont été proposées à toute la population.

Nous avons organisé et proposé des activités telles que club de lecture (4 participants.es), atelier écriture (5 participants.es), raconte-moi une histoire (variable) et scrabble (variable) qui ont eu lieu une fois par mois.

Nous avons également tenu des activités thématiques tout au long de l'année : BiblioWeekend (12 participants.es), Contes pour la Saint Valentin (14 participants.es) rencontre d'auteure (5 participants.es), Semaine romande de lecture, Semaine de lecture à voix haute, contes de Pâques, Let's doc - semaine du documentaire, Nuit du Conte (17 participants.es), Escape Game d'Halloween (40 participants.es), Ludo à la Biblio (25 participants.es) et des contes de Noël (15 participants.es). Pour cela, nous avons



développé des partenariats avec des conteuses qui nous soutiennent dans cette démarche ainsi qu'avec des associations du domaine culturel (Bibliosuisse et l'Institut suisse de jeunesse et médias). Nous avons également accueilli les enfants inscrits au parascolaire - Croc'Odile.

La bibliothèque DLT a à cœur de soutenir la formation de nos jeunes. Dans ce cadre, nous avons accueilli trois stagiaires pour des stages découverts, une stagiaire LIFT (en partenariat avec l'ESPE) et un élève dans le cadre de la JOM.



La bibliothèque a participé à la journée de lecture à haute voix et à la semaine romande de lecture avec des expositions et des lectures d'histoires ; elle a également accueilli une classe de réfugiés en partenariat avec le centre socio-culturel de Payerne.

La bibliothèque a accueilli le CMS « apprendre à jouer petits pas » et a été hôtesse pour l'Assemblée annuelle des bibliothèques scolaires qui s'est déroulée le 13 septembre.

Faits marquants de 2023

- Départ de l'AID Mme Carole Chételat et l'arrivée de sa remplaçante Mme Laurence Prette.
- Départ à la retraite de l'aide-bibliothécaire Mme Myriam Laguna.
- Départ de la responsable de bibliothèque Mme Angela Dias et organisation de son remplacement.
- Réaménagement de la bibliothèque pour optimiser l'autonomie des lecteurs.trices au sein de nos locaux.
- Optimisation de la signalétique.
- Rédaction d'un plan de classement, memo catalogage et procédures.
- Préparation et renouvellement d'animations pédagogiques en lien avec le PER (catalogue)
- Présentation de la bibliothèque scolaire au corps enseignant.
- Accueil de l'Assemblée annuelle des bibliothèques scolaires.
- Préparation de l'intégration de la bibliothèque de Granges dans le cadre de l'intégration à l'ASIPE de la commune de Valbroye
- Début des discussions pour établir les besoins pour la construction de la future bibliothèque de Corcelles et l'extension de la DLT.

Réseau des bibliothèques scolaires vaudoises

Les bibliothécaires et agent.e.s en information documentaire ont participé à l'Assemblée annuelle des bibliothèques scolaires, qui a eu lieu le 13 septembre à la Bibliothèque DLT. L'Assemblée annuelle des bibliothèques scolaires vaudoises, organisée par la Coordination des bibliothèques scolaires BCU Lausanne, réunit l'ensemble des personnes œuvrant pour les bibliothèques scolaires (bibliothécaires scolaires, agent.e.s en information documentaire (AID) en bibliothèque scolaire, directions d'établissements, autorités et administrations communales impliquées, membres de l'administration vaudoise concernés par les bibliothèques scolaires). Elle a pour objectif de favoriser les échanges entre les divers professionnel.le.s des milieux scolaires et bibliothécaires, ainsi que de communiquer sur les projets en cours.

Perspectives et projets pour l'année à venir

Pour l'année à venir, l'objectif principal de Cécile Oppliger, nouvelle bibliothécaire responsable, sera de poursuivre le travail entrepris par Mme Dias pour faire de la bibliothèque un lieu de vie, et d'échanges non seulement de livres mais aussi d'idées. Parallèlement, un important travail de restructuration s'imposera en vue du renouvellement récent de l'équipe, ainsi que de l'instauration d'une collaboration étroite et pérenne avec la Bibliothèque de Valbroye. En 2024, ce travail

comprendra dans un premier temps la mise en place de nouvelles procédures, tout comme la simplification et l'harmonisation des procédures préexistantes, afin d'améliorer continuellement l'accueil des publics et d'envisager au mieux le développement futur du programme culturel des bibliothèques de l'ASIPE.

Conclusion

Plusieurs projets vont occuper le personnel de la bibliothèque à l'issue de cette année 2023. On peut citer ici :

- Participation de la nouvelle responsable au CAS de bibliothécaire en milieu scolaire ;
- Renouvellement du catalogue d'animations ;
- Développement du fonds scolaire et publique ;
- Semaine des médias : rencontre avec les acteurs du métier/animations pédagogiques ;
- Réorganisation interne avec l'arrivée de la bibliothèque mixte de Valbroye.

5. Finances

L'ASIPE travaille depuis 2018 avec la fiduciaire FIDUCONSULT. Elle a procédé aux vérifications des comptes 2023 entre le 4 mars et 6 mars 2024 dans nos locaux.

Les tableaux ci-dessous indiquent l'évolution du nombre d'élèves par commune utilisé pour effectuer le décompte final pour les communes associées. Ne sont pas comptés les élèves requérants d'asile qui sont financés directement par le Canton, ainsi que les élèves du RAC (40 élèves) pour le secondaire dont le mode de financement est différent.

Elèves du primaire	Chevroux	Corcelles-près-Payerne	Missy	Payerne	Trey	Grandcour	TOTAL
2016	39	216	24	854	33	92	1258
2017	40	221	26	869	33	91	1280
2018	41	215	37	894	29	93	1309
2019	45	221	36	911	38	89	1340
2020	50	222	38	910	33	88	1341
2021	48	242	37	957	32	96	1412
2022	49	247	42	1000	23	94	1455
2023	47	284	37	1036	25	91	1520

Elèves du secondaire	Chevroux	Corcelles-près-Payerne	Missy	Payerne	Trey	Grandcour	ASIEGE	TOTAL
2016	11	103	5	324	9	29	132	613
2017	9	94	7	309	12	31	136	598
2018	7	85	9	359	15	39	129	624
2019	11	82	11	347	12	35	152	650
2020	11	84	8	346	15	36	145	645
2021	14	84	8	361	12	31	148	658
2022	13	92	14	398	15	30	156	718
2023	17	85	18	369	15	35	161	786

A cela s'ajoutent 44 élèves en classe de raccordement et 43 élèves ayant le statut de requérant d'asile. Ci-dessous l'évolution du coût par habitant et par élève selon la clé de répartition prévue à l'article 27 al. 4 des statuts.

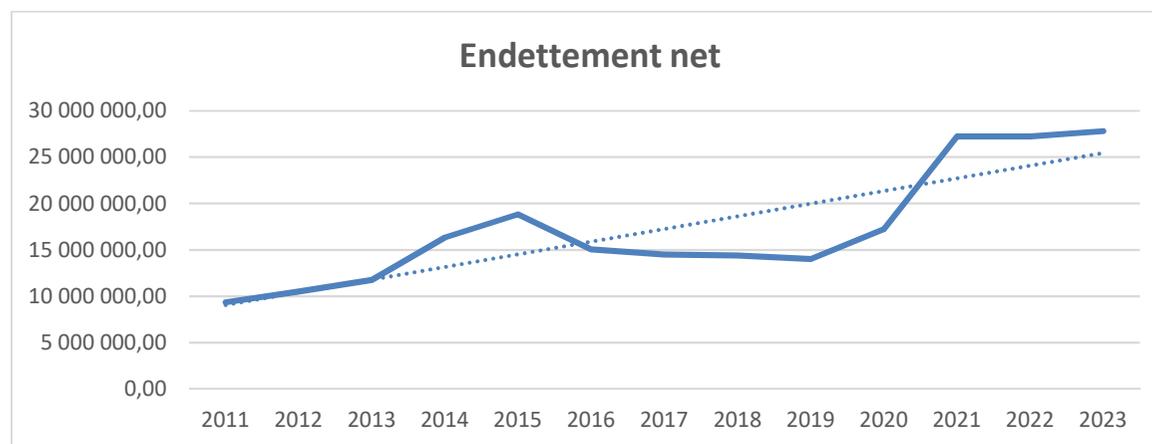
Année civile	Primaire (EPPC & EPPG)		Secondaire (ESPE)		Parascolaire (UAPE)	
	Coût/Hab.	Coût/élè.	Coût/Hab.	Coût/élè.	Coût/Hab.	Coût/élè.
Comptes 2017	fr. 132,82	fr. 1 415,94	fr. 48,16	fr. 1 440,27	fr. 0,96	fr. 10,21
Comptes 2018	fr. 129,42	fr. 1 398,39	fr. 48,30	fr. 1 439,17	fr. 3,08	fr. 33,24
Comptes 2019	fr. 133,60	fr. 1 445,07	fr. 47,75	fr. 1 391,07	fr. 6,52	fr. 70,54
Comptes 2020	fr. 129,14	fr. 1 418,95	fr. 49,50	fr. 1 483,60	fr. 5,76	fr. 63,31
Comptes 2021	fr. 127,48	fr. 1 368,69	fr. 47,69	fr. 1 445,42	fr. 20,94	fr. 224,85
Comptes 2022	fr. 139,12	fr. 1 476,84	fr. 58,24	fr. 1 640,91	fr. 18,50	fr. 196,44
Comptes 2023	fr. 127,40	fr. 1 317,04	fr. 53,24	fr. 1 551,99	fr. 10,90	fr. 112,71
<i>Budget 2023</i>	<i>fr. 159,51</i>	<i>fr. 1 712,54</i>	<i>fr. 63,81</i>	<i>fr. 1 933,84</i>	<i>fr. 28,81</i>	<i>fr. 309,31</i>

En vertu de l'article 14 al. 1 ch. 10 des statuts de l'ASIPE, le plafond d'endettement est fixé à 60 millions (CHF). Le tableau ci-dessous indique l'endettement de l'ASIPE et le niveau de cautionnement des communes associées au 31 décembre 2023.

Endettement de l'ASIPE au 31 décembre 2023.

	EPPC	EPPG	ESPE	Total des élèves	Habitants	Endettement par élève	Endettement par habitant	Total de l'endettement / commune
CHEVROUX	47	-	17	64	524	432 153,55 CHF	463 616,62 CHF	895 770,17 CHF
CORCELLES/PAYERNE	284	-	85	369	2 915	2 491 635,30 CHF	2 579 088,62 CHF	5 070 723,92 CHF
GRANDCOUR	91	-	35	126	1 006	850 802,30 CHF	890 073,12 CHF	1 740 875,42 CHF
MISSY	37	-	18	55	377	371 381,96 CHF	333 556,23 CHF	704 938,19 CHF
PAYERNE	655	381	369	1 405	10 577	9 487 120,86 CHF	9 358 154,50 CHF	18 845 275,36 CHF
TREY	-	25	15	40	315	270 095,97 CHF	278 700,83 CHF	548 796,80 CHF
TOTAL	1 114	406	539	2 059	15 714	13 903 189,93 CHF	13 903 189,93 CHF	27 806 379,85 CHF
	Coût par /élève et par habitant :			6 752,40 CHF	884,76 CHF	<u>27 806 379,85 CHF</u>		
Endettement statutaire:	27 806 379,85		13 903 189,93					

Le graphique ci-dessous indique l'évolution de l'endettement de l'ASIPE



6. Bâtiments

Dans le dicastère des bâtiments, l'année 2023 a été occupée essentiellement par les différents projets de rénovations, d'entretien et de développement des infrastructures. Plusieurs déprédations ont eu lieu dans les bâtiments scolaires, entraînant même une plainte pénale en décembre pour dommages à la propriété en plus des inscriptions haineuses.

Durant l'année écoulée 30 ANF ont été installés dans les classes de plusieurs bâtiments scolaires. Le solde sera posé durant l'année 2024.



6.1 Collège DLT (351)

Le changement des fenêtres s'est poursuivi afin d'améliorer la qualité énergétique du bâtiment et le confort des usagers pour un montant d'environ 30'000 CHF.

La porte d'entrée côté bibliothèque a été changée en début d'année. Des nouvelles antennes wifi ont été posées dans le bâtiment dans le cadre d'un renouvellement afin de couvrir les besoins scolaires. Un nouvel adoucisseur a dû être installé en raison d'une panne généralisée de l'ancien.



Plusieurs classes ont participé à la réalisation d'une fresque dans le cadre d'un projet interdisciplinaire autour de l'intimidation. L'ASIPE a participé au financement de ce projet, ainsi qu'à son inauguration.

Une réfection d'une douche dans les vestiaires de la salle de gym a été faite en raison de sa vétusté et des pertes d'eau lors de mauvais usages. Comme chaque année, deux contrôles de l'éclairage de secours ont eu lieu, ainsi que la porte anti-feu. De nombreux dépannages ont eu lieu durant l'année sur les serrures qui montrent certains signes de fatigue.

Suite à des travaux d'un sanitaire, une inondation a eu lieu au 2^{ème} étage et engendré l'intervention des Sapeurs-pompiers. L'assurance chose a pris en charge les dégâts, ainsi que la pose de déshumidificateurs durant plusieurs jours.

6.2 Collège de la Passerelle (352)

Un WC a dû être réparé, ainsi que la vanne thermostatique des radiateurs de la classe du rez. Une rencontre a eu lieu pour planifier l'arrivée de la fibre optique dans ce bâtiment, en tenant compte du projet du CoDir de créer un nouveau bâtiment sur ce site.

6.3 Collège de la Promenade Moderne (353)

Une année après les travaux d'étanchéité, plus aucune infiltration d'eau n'est apparue. Le projet de chauffage à distance a démarré durant l'année avec la pose de canaux en prévision du raccordement. Le contrat a été signé en décembre et les travaux sont prévus durant l'été 2024 en cas d'acceptation du préavis par le Conseil intercommunal.

Plusieurs déprédations par des élèves ont eu lieu et engendré des réparations. La plupart des coûts en découlant a été facturée aux parents des élèves concernés.

6.4 Bâtiment modulaire des Rammes (354)

Durant l'année civile, aucun travail n'a été nécessaire. Le CoDir a soumis au Conseil intercommunal un préavis afin d'ajouter un étage supplémentaire (deux salles de classes et deux salles de dégagement) ; la réception des nouveaux locaux est prévue pour août 2024.

6.5 Bâtiment des Rammes (355)

Le bâtiment est sous garantie SIA jusqu'en juin 2023. Plusieurs contrats d'entretien ont été signés afin d'être irréprochables en terme d'entretien professionnel permettant ainsi de bénéficier des garanties si besoin.

Plusieurs réparations ont eu lieu sous garantie durant l'année écoulée sous la responsabilité de JPF SA. Des investigations ont eu lieu concernant la ventilation trop bruyante. Des réglages ont été effectués, ainsi que le changement de grilles, pour réduire l'effet de sifflement.

6.6 Bâtiment provisoire de Corcelles-près-Payerne (356)

Aucun élément à signaler concernant ces deux classes provisoires. Un projet du CoDir a également été déposé auprès du Conseil intercommunal pour ajouter deux salles de classe sur un niveau supplémentaire (R+1).

7. Parascolaire

En cours d'année 2023, conformément aux termes utilisés par l'OAJE, les responsables des UAPE ont été nommés au poste de direction de leur structure. Chaque mardi matin (sauf le dernier du mois), les directions des UAPE et la direction générale se réunissent afin de faire le point sur les ressources humaines, les remplacements à planifier, le suivi des personnes en formation et différentes thématiques telles que les procédures, les règlements, la formation continue, etc.

Durant l'automne, Mme Noémie Corthésy, directrice du P'tit Bosset à Granges-Marnand, a rejoint les séances de direction dans le but de favoriser la reprise de cette structure par l'ASIPE en janvier 2024. Le principal projet qui a occupé les directions durant l'année est celui de l'ouverture d'une structure durant les vacances scolaires. Les réflexions pédagogiques et organisationnelles ont été alimentées par l'ensemble des collaborateurs des UAPE. La première semaine d'ouverture sera celle des relâches 2024, ainsi que 6 autres semaines durant l'année.

L'augmentation du nombre de places offertes depuis 2015 est la suivante sur la base des autorisations d'exploiter :

Année scolaire	Croc'Bonheur	Le P'tit Château	Croc'Odile	Croc'Banquise	Places totales
2015-2016	24				24
2017-2018	36				36
2019-2020	48	12			60
2021-2022	48	12	48	24	132
2022-2023	48	12	60	24	144
2023-2024	48	12	60	30	150

Nombre d'enfants accueillis par jour au 31 décembre 2023 (selon contrats et sans dépannage).

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Croc'Bonheur	40	48	25	42	38
Croc'Odile	59	56	31	66	59
Croc'Banquise	32	29	9	32	31
Le P'tit Château	15	13		16	14

Les rapports ci-dessous ont été rédigés par les équipes des UAPE.

7.1 UAPE Croc' Bonheur

Situation : Rue à Thomas 9, Payerne

Direction : Christel Joye

Nombre de places autorisées : 48

Heures d'ouverture : 7h-18h30

Personnel éducatif au 31.12.2023 :

- 2 éducatrices
- 2 ASE
- 2 APE
- 1 apprentie
- 1 stagiaire
- 1 gestionnaire en intéendance

Des activités artistiques et motrices : lors de moments et activités libres, quelques filles ont souhaité faire un spectacle de danse acrobatique à plusieurs reprises. Elles ont organisé la mise en place de la salle, choisi la musique et élaboré la chorégraphie. Cette activité a mis en avant leur capacité de collaboration et de coopération. Elles ont discuté de leurs envies concernant la chorégraphie et la musique. Certaines ont dû faire des concessions, d'autres ont dû prendre en compte les capacités de leurs camarades plus jeunes ou sans expérience de danse. Ce moment a permis à chacune de s'exprimer par le mouvement, d'exprimer les caractères (leaders, suiveurs, négociateurs), d'améliorer leur sens de la communication et de renforcer des liens d'amitié.



En décembre, le vendredi précédent les vacances scolaires, nous avons organisé une disco pour les enfants. La participation des enfants a été source de grande joie. Cette activité a procuré des avantages multiples, notamment la promotion de la socialisation, le développement moteur, l'expression artistique et l'apprentissage des rythmes. Un petit groupe de filles s'est mis à créer une chorégraphie. C'était fort sympathique et nous avons pu apercevoir beaucoup de visages souriants.

Les vendredis, nous avons l'habitude de nous rendre à la salle de sport, avec les enfants qui mangent au deuxième service. Pendant ce moment, nous organisons plusieurs jeux, par exemple « La balle aux prénoms » dans lequel, l'enfant doit lancer le ballon en mentionnant le prénom de la personne à qui il le lance. Ce jeu a eu un grand succès auprès des enfants. C'est un jeu de mémoire et d'agilité. Il permet aux enfants d'apprendre les prénoms des autres de manière ludique. De plus, ce jeu développe la motricité fine, permet la socialisation et favorise la communication. Parfois, nous jouons à ce jeu, avec un ballon mousse, dans notre UAPE.

Des activités extérieures : Ces activités avaient pour objectif de sensibiliser les enfants à la nature, aux animaux et aux possibilités de s'exprimer à travers eux. Ceux qui se sentaient en colère ou tristes pouvaient prendre un caillou symbolisant ces émotions et le jeter dans la rivière. Ils pouvaient alors voir que l'eau s'écoule continuellement et que les sentiments négatifs peuvent eux aussi passer ou s'estomper. Nous avons aussi fait une chaîne humaine autour d'un immense tronc de chêne, afin de favoriser l'esprit de groupe, le respect des camarades et de leurs émotions, l'empathie, la méditation et les bienfaits de la sylvothérapie !

Des ateliers cuisine : Nous avons organisé un atelier de cuisine avec les élèves de première année au cours duquel nous avons préparé des croissants salés.

Cette activité enrichissante s'est déroulée un mercredi matin en prévision de l'apéritif des parents qui a eu lieu avant les vacances de Noël. Cette activité procure de nombreux avantages pédagogiques aux enfants. Elle favorise le développement de leur motricité fine, encourage la communication et renforce la confiance en eux. De plus, la cuisine permet d'explorer la diversité culturelle à travers la découverte de recettes provenant de différents pays.

Du jardinage : Cette année, au printemps, nous avons décidé de faire pousser des plantons de courges, de tomates cerises et de tagètes. Les enfants ont pu comparer la forme et la grandeur des différentes sortes de graines, choisir ce qu'ils avaient envie de voir pousser, les planter eux-mêmes, les repoter puis les prendre à la maison. Et ainsi voir le processus de germination d'une plante.

Les enfants ont beaucoup apprécié cette activité car ils ont pu mettre les mains dans la terre, arroser et voir pousser leurs plantons dans leurs petits pots.



Certains ont eu l'occasion de les planter chez eux à la maison et de déguster des tomates cerises !!!

7.2 UAPE Croc' Banquise

Situation : Collège de Corcelles-près-Payerne

Direction : Patrik Cornu

Nombre de places autorisées : 36

Heures d'ouverture : 7h-18h30

Personnel éducatif au 31.12.2023 :

- 2 éducatrices
- 2 ASE
- 2 APE
- 1 apprentie
- 1 stagiaire
- 1 gestionnaire en intéendance

L'UAPE accueille un plus grand nombre d'enfants sur le temps de midi. Nous sommes passés d'une capacité de 24 à 30 places. Nous proposons également un nouveau jour d'accueil le mercredi avec 12 places depuis la rentrée d'août.

L'augmentation de notre offre nous a contraints à réinvestir dans le mobilier ainsi que l'ensemble des objets du quotidien ayant un impact sur nos différents budgets. Nous avons également dû revoir notre organisation et l'aménagement de nos salles afin de permettre un accueil de qualité avec de nouveaux éléments contextuels.

L'équipe éducative a également dû s'agrandir afin de couvrir l'ensemble des besoins. La difficulté de



trouver du personnel formé avec des horaires morcelés a abouti à la multiplicité du nombre de collaborateurs qui a pratiquement doublé. Cette organisation a eu un fort impact sur la cohésion d'équipe et sur l'harmonisation de nos pratiques, les horaires de travail ne permettant pas la présence de l'ensemble des collaborateurs sur un temps réflexif commun durant la semaine.

Ajouté à cet agrandissement, nous avons connu de nombreuses absences pour maladie. Ces absences ont mis en évidence la solidarité entre les structures de l'ASIPE. Néanmoins, cette solidarité a un coût, car une fatigue, voire un certain épuisement pour quelques personnes, s'est fait entendre au sein de l'équipe éducative.

En ce qui concerne l'accompagnement des familles, les projets d'accompagnements sont toujours menés avec professionnalisme. Nous avons développé de nombreuses thématiques : la connaissance de soi, les émotions, la beauté de la nature... Nous avons également développé la relation aux familles avec des projets de rencontres sous différentes formes.

La multiplication de situations complexes et l'accueil d'enfants à besoins spécifiques a accaparé une grande partie du temps hors présence enfants et l'énergie de l'équipe éducative. Une mise en questions des conditions et des moyens nécessaires permettant la gestion de l'ensemble de ces situations complexes, tout en maintenant un accompagnement collectif et individualisé de qualité, est en cours.

Finalement je remercie l'ensemble des acteurs de l'ASIPE (collègues des autres UAPE, direction secrétariat, comité...) ainsi que les personnes liées au collège de Corcelles (municipaux, concierge, équipe de nettoyage et enseignantes) car nous avons trouvé à chaque situation et/ou demande le soutien et les moyens nécessaires pour y faire face.

Nous espérons que l'année civile à venir puisse être moins chargée et que nous puissions trouver des conditions plus favorables à l'accueil de l'ensemble des familles fréquentant notre structure.

7.3 UAPE Le P'tit Château

Situation : Route du Vully, Grandour

Direction : Corinne Magne

Nombre de places autorisées : 24

Heures d'ouverture : 7h-18h30, fermé le mercredi

Personnel éducatif au 31.12.2023 :

1 éducatrice

1 ASE

2 APE

1 gestionnaire en intendance

1 auxiliaire de nettoyage

L'UAPE Le P'tit Château est dans sa quatrième année d'ouverture. Le nombre d'enfants a augmenté, ce qui a impliqué la présence plus régulière d'une APE et d'une gestionnaire en intendance.

Les journées sont souvent organisées en fonction de la météo, car l'équipe privilégie les activités en extérieur lorsque le temps le permet. La place de jeux devant la structure est utilisée tous les jours aux moments des transitions structure-école et inversement. Le grand espace autour du bâtiment a permis durant la période estivale d'organiser régulièrement des jeux de balles, de la luge à roulettes, du trampoline, de la trottinette et des jeux d'eau que les enfants apprécient tout particulièrement.

Les enfants ont pu profiter à plusieurs reprises d'aller pique-niquer à la place de jeux du village, durant la pause de midi.

Les temps pluvieux où les enfants sont à l'intérieur sont propices aux apprentissages de motricité fine.

Divers bricolages ont été proposés aux enfants, ainsi que des ateliers sable magique, perles à repasser ou encore peinture. Ces activités sont proposées, mais jamais imposées. C'est-à-dire que si l'enfant préfère faire du jeu libre ou des jeux de société, il a le choix.

Au sein de la structure, il y a un mur d'escalade à disposition pour les enfants qui privilégient les activités physiques, ainsi que la possibilité de faire du ping-pong ou du babyfoot. Cette année, l'équipe du P'tit Château a voulu développer l'autonomie de l'enfant. C'est pourquoi, le matériel et la plupart des jeux sont en accès libre aux enfants. De plus, un vestiaire a été aménagé dans le bureau



pour qu'ils puissent y déposer leurs affaires plus facilement à leur hauteur. Concernant les activités plus particulières de l'année, il y a eu une sortie chez un maraicher de Vallon organisée au mois de juin pour aller à l'autocueillette des fraises.

Grâce au temps magnifique, la fête de fin d'année scolaire 2022-2023 a été réalisée en extérieur. Un



grand jeu a été proposé, mélangeant petits et grands. Il y a eu aussi des danses et des chants. Ce moment de partage convivial a permis à l'équipe de créer des liens avec les familles ou de les consolider.

Pour terminer cette année civile, une fête de Noël a été organisée pour les familles. Les enfants avaient préparé

des chants de Noël et l'équipe avait convié le Père Noël pour faire une surprise aux enfants. Les enfants avaient aussi confectionné d'excellents biscuits milanais et des truffes au chocolat exquis, qui ont régalé les papilles de tous les convives.

7.4 UAPE Croc' Odile

Situation : Collège des Rammes, Rue des Vernes 21, Payerne

Direction : Mélanie Jöhr

Nombre de places autorisées : 72

Heures d'ouverture : 7h-18h30

Personnel éducatif au 31.12.2023 :

- 3 éducatrices
- 2 ASE
- 2 APE
- 1 apprentie
- 1 stagiaire
- 2 gestionnaires en intendance

Reprise en douceur après les vacances d'hiver, l'équipe prépare l'arrivée de carnaval. Avant les relâches, des grimages sont proposés aux enfants qui le souhaitent pour se mettre dans l'ambiance des Brandons.

Durant l'année 2023, nous avons accueilli cinq stagiaires qui sont restés d'une semaine à six mois. Certains en vue d'une réorientation professionnelle, d'autres dans l'optique de faire un apprentissage et un pour valider sa formation au gymnase. Ce dernier avait comme objectif de mettre en place une



activité pour valider son stage. Il avait choisi d'organiser des olympiades entre le Croc'Bonheur et le Croc'Odile. Au terme de l'après-midi, le Croc'Bonheur a été sacré gagnant.

Les semaines suivantes, les jeux de construction, principalement les Kaplas sont devenus une activité phare au sein du Croc'Odile. Les enfants se mettaient en groupe afin de réaliser la tour la plus haute possible.

Pendant l'année, nous nous sommes rendus plusieurs fois à la bibliothèque de DLT avec un groupe d'enfants. Sur place, les enfants pouvaient

lire des livres, écouter des histoires et nous avons emprunté un certain nombre de livres qui étaient accessibles aux enfants sous surveillance.

En mars, nous avons expérimenté de dîner parterre à l'intérieur, en mode pique-nique. Cette expérience nous a permis de bousculer nos habitudes, autant celles des enfants que des adultes. Certains ont trouvé rigolo, d'autres n'ont pas aimé ou encore ont trouvé cela bizarre. En tout cas, tout le monde a réagi d'une manière ou d'une autre. De plus, nous avons renouvelé l'expérience plusieurs fois dans l'année et sur des jours différents pour que tous les enfants et les adultes puissent vivre ce moment pique-nique.

Au Croc'Odile, dès que nous le pouvons, nous aimons aller dehors avec les enfants que cela soit pour griller des cervelas ou se balader au bord de la Broye. En outre, nous allons le plus souvent possible jouer à la place de jeux avec les enfants.



Au Croc'Odile, les parents ont la possibilité d'amener un gâteau pour fêter l'anniversaire de leur enfant. Durant l'année, nous avons eu la chance de goûter plusieurs délicieux gâteaux.

En juin, à l'initiative du Croc'Odile, une compétition de construction en Lego a été mise sur pied entre les différents UAPE de l'ASIPE. Les structures ont eu un certain temps pour réaliser leur construction sur le thème de « la forêt tropicale ». Ensuite, une photo de chaque réalisation a été prise ; M. Lunardi et Mme Magne ont eu la lourde tâche de désigner

le vainqueur. C'est la construction du Croc'Odile qui a été sacrée gagnante et a reçu un diplôme pour l'occasion.

L'équipe du Croc'Odile a une tradition en juin ; c'est d'organiser une soirée afin de fêter la fin de l'année scolaire et de voir les parents dans un autre contexte.

En août, nous avons eu quelques changements dans l'équipe. L'apprenti a obtenu son CFC et une nouvelle apprentie de 3^{ème} année est arrivée du Croc'Bonheur. Une nouvelle éducatrice est arrivée suite à l'augmentation du nombre de places d'accueil.

En décembre, les enfants ont eu la visite du Père Noël.

L'équipe a également organisé une soirée pour les parents, animée par des danses et des chansons.



En conclusion, l'année 2023 a été riche pour l'équipe du Croc'Odile. Un nouveau groupe s'est ouvert afin d'accueillir un plus grand nombre d'enfants. Par conséquent, l'équipe a dû s'organiser différemment, faire face à de nouveaux défis. En 2024, l'ouverture du Croc'Vacances va marquer une nouvelle étape au sein du Croc'Odile et plus largement au sein de l'ASIPE. Nous refermons le chapitre 2023 pour ouvrir celui de 2024 ; nous sommes sûrs que cette nouvelle année va nous amener son lot de surprises, défis, joie !

7.5 UAPE Le P'tit Bosset

Situation : Centre Sous-Bosset, Granges-Marnand

Direction : Noémie Corthésy

Nombre de places autorisées : 48

Heures d'ouverture : 7h-18h30

Personnel éducatif au 31.12.2023 :

- 4 éducatrices
- 2 ASE
- 5 APE
- 2 apprenties
- 2 auxiliaires de ménage
- 1 secrétaire-comptable

Nous avons débuté l'année sur les chapeaux de roues avec une équipe motivée et prête à relever les challenges du quotidien.

La rentrée 2023-2024 fut bien intense, plusieurs nouveaux enfants de 1P sont venus intégrer les effectifs du P'tit Bosset. Les deux premières semaines furent remplies de grands chagrins à consoler et d'enfants à motiver à rester. L'équipe devait veiller de tous côtés pour garantir que tous les enfants trouvent leurs marques.

Nos petits pensionnaires toujours avides de nouveautés ont pu profiter de multiples sorties : à la forêt – à la place de jeux – le long de la Broye et même des sorties en train dans la région.

Mais le P'tit Bosset, c'est aussi des ateliers de bricolage, des doux moments de lecture, des jeux de



société adaptés aux petits et aux plus grands. Une participation de tous à la création de goûter originaux et créatifs au rythme des saisons. Durant les grosses chaleurs, des goûters dans la cour sous l'abri en bois, l'occasion de faire des batailles d'eau pour se rafraîchir.

En été, nous avons aussi eu le plaisir de participer à un atelier grillades organisé par le Cochon d'Or au Battoir de Granges-Marnand. Comme l'année dernière, les enfants ont adoré et ont profité de poser des questions aux cuisiniers venus exprès pour nous. Nous avons également organisé des pique-niques au Battoir au lieu de repas en salle ; autant dire que les enfants

se sont régalez de sandwiches et de chips. Ils sont toujours ravis de pouvoir manger en toute liberté et pouvoir jouer le plus longtemps possible au Battoir. Quand il fait un temps magnifique, c'est un plaisir pour tous.

Durant la 2^{ème} partie de l'année, l'équipe du Cochon d'Or nous a fait voyager en venant cuisiner des hamburgers à composer par les enfants. Miam c'était délicieux et la bonne ambiance était au rendez-vous.

La fin de l'année scolaire a été marquée par l'acceptation des nouveaux statuts de l'ASIPE par les 9 communes. L'ASIEGE intégrera dès le 1^{er} janvier l'ASIPE. En fin d'année, nous nous sommes associés au conseil d'établissement pour proposer un stand de boissons durant le marché de Noël de l'école de Granges-Marnand. Quel succès ! La cour de l'école était remplie de familles venues pour admirer et acheter de bon cœur les créations des enfants. Sans oublier le Père Noël et le spectacle de feu !



Rapport de formation 2023 dans les UAPE :

Du côté des directions, Mmes Christel Joye et Mélanie Jöhr ont terminé avec succès leur formation CAS « Gestion d'équipe et conduite de projets » à la Haute Ecole de Travail Social de Lausanne.

Des formations ont été organisées en juillet pour l'ensemble du personnel, celle du BLS-AED et celle de « Sensibilisation incendie » donnée par l'ECA.

M. Emanuel La Faci en apprentissage dual et Mme Sandra Barras en art. 32 ont obtenu leur CFC d'assistant-e socio-éducatif-ve.

L'année 2023 a vu l'entrée en formation tertiaire (à l'ESEDE en emploi) de Tiffany Demierre (assistante socio-éducative à l'UAPE Croc'Banquise). L'apport réflexif qui en découle est intéressant et les différents travaux qui ont dû être menés sur demande de l'école bénéficient à la structure.

Tout au long de l'année 2023, les UAPE ont accueilli :

- 4 apprentis ;
- 5 stagiaires pour des stages longs (4 à 6 mois) ;
- 5 stagiaires pour des stages de découverte (une semaine) ;
- 2 stagiaires de réorientation ;
- 6 stagiaires de postulation pour la place de stage en vue de l'apprentissage.

Le recrutement des stagiaires est de plus en plus difficile. Il y a eu beaucoup de désistement de personnes qui ont dit oui pour un stage puis ne se sont pas présentées (avec ou sans annonce préalable).

M. Patrik Cornu consacre 20% de son temps de travail à la formation (recrutement, suivi, mise en place d'outils). Chaque personne en formation est suivie par un formateur qui le rencontre une heure par semaine.

8. Devoirs surveillés

Durant l'année écoulée, les devoirs surveillés ont eu lieu exclusivement à DLT. Le constat fait depuis quelques années est que la prestation ne correspond pas aux besoins des élèves.

Au 31 décembre 2023, 16 élèves étaient inscrits aux devoirs surveillés, alors qu'à la même époque en 2022, ils étaient 14.

9. Restaurant scolaire La Détente

Cette prestation est toujours un succès, ce qui engendre que notre capacité d'accueil est presque complète. A terme, une nouvelle cantine sera construite dans le cadre de l'école professionnelle à Payerne. Dans l'intervalle (2027, voire probablement 2028), l'ASIPE devra trouver une solution transitoire dès 2024.

Ci-dessous un tableau concernant les inscriptions. La capacité totale est de 46 places. Les chiffres en gras correspondent aux élèves inscrits en décembre 2023, alors que les chiffres à côté sont ceux de 2022.

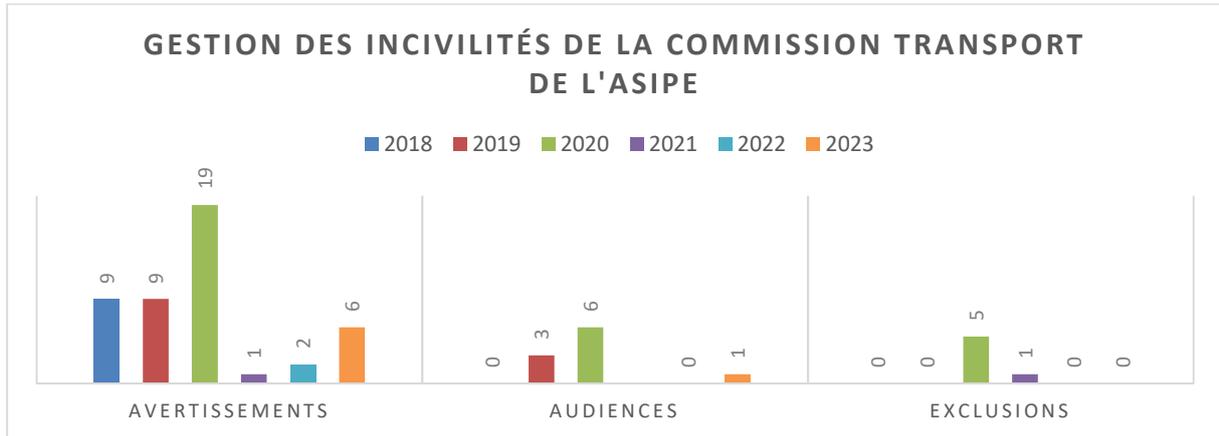
Prestations	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Pique-nique	18 / 36	17 / 19	Fermé	26 / 23	24 / 27
Repas	4 / 12	15 / 11		15 / 17	18 / 20

Les repas sont toujours produits et livrés par le SeMo (Semestre de motivation de Payerne) et jusqu'à l'arrivée de la nouvelle structure conjointe avec le Canton (école professionnelle).

10. Transports scolaires

En août 2022, un bus scolaire 33 places a été remplacé par un 45 places afin d'augmenter la capacité de transports.

En matière d'incivilités, le nombre d'avertissements est bas, mais ne veut pas dire qu'il y en a moins, bien au contraire. Le médiateur d'HelvéCie intervient très régulièrement pour rappeler aux élèves les règles, notamment de sécurité.



Durant l'année 2023, une évolution très importante a eu lieu avec les transports en taxi qui ont dû être organisés pour plus de 16 élèves, dont 15 du primaire et 1 du secondaire. La grande majorité des élèves provient de la commune de Corcelles-près-Payerne et seuls trois habitent la commune de Grandcour. Il s'agit essentiellement d'élèves en classe d'accueil et d'élèves qui sont transportés en raison de l'éloignement de leur domicile et de l'absence de sécurité en tant que piéton pour accéder à l'école.

11. Service médical et dentaire

Depuis juillet 2022, l'ASIPE n'a plus de médecin scolaire attitré. Une solution pourrait voir le jour en 2024 ; dans l'intervalle, c'est le médecin référent du Canton qui assume les besoins.

En 2022, 1365 (1094 en 2022) élèves des trois établissements ont bénéficié d'un dépistage dentaire, dont 20 (47 en 2022) élèves doivent suivre un traitement urgent à l'issue du dépistage. Ces cas sont suivis par la suite par les infirmières scolaires et peuvent déboucher sur un signalement si rien n'est entrepris pour leur santé. Pour rappel, les élèves de 1P, 3P et 9S bénéficient d'un contrôle dentaire à prendre sur le temps privé et financé par le Canton pour bénéficier d'un contrôle dentaire complet. Au moment de rédiger le présent rapport, l'ASIPE n'a pas encore les retours du Canton sur cette prestation.

S'agissant de la prophylaxie auprès des établissements primaires, cela fonctionne très bien en terme d'organisation pour l'un, alors que pour le second, aucune prestation n'a été encore faite.

12. Conclusion

Le Comité de direction termine ce rapport en adressant ses vifs remerciements à tous les acteurs, particulièrement les collaboratrices et collaborateurs de l'ASIPE, qui font fonctionner et vivre le milieu scolaire et parascolaire, permettant ainsi à nos enfants une scolarité de qualité et dans les meilleures conditions possibles.

Payerne, le 11 mars 2024.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION :

Le Président :



Nicolas Schmid



Le Directeur :



Pierre-Alain Lunardi

Liste des abréviations

AID – Agent/e en information documentaire
ANF – Affichage numérique frontal
ARAJ – Association du réseau d'accueil de jour
ASIEGE – Association scolaire intercommunale de l'établissement primaire de Granges et environs
ASIPE – Association scolaire intercommunale de Payerne et environs
BESP – Besoins éducatifs et scolaires particuliers ou handicapés
CoDir – Comité de direction (exécutif)
CoPil – Comité de pilotage
DDP – Droit distinct et permanent
DFJC – Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGEO – Direction générale de l'enseignement obligatoire
DLT – Bâtiment scolaire de Derrière la Tour à Payerne
EPPC – Etablissement primaire de Payerne-Corcelles et environs
EPPG – Etablissement primaire de Payerne-Granges et environs
ESPE – Etablissement secondaire de Payerne et environs
ETP – Equivalent temps plein
IDHEAP – Institut de haute étude en administration publique de l'Université de Lausanne
LC – Loi sur les communes (VD)
LEO – Loi sur l'enseignement obligatoire (VD)
LEPS – Loi sur l'éducation physique et du sport (VD)
MATAS – Module d'activités temporaires alternatif à la scolarité
MO – Maître d'ouvrage
PER – Plan d'études romand
PISA - Programme international pour le suivi des acquis des élèves
RA – Requérant d'asile
RLEO – Règlement d'application de la LEO
SESAP – Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
SSF – Sport scolaire facultatif
OAJE – Office d'accueil de jour des enfants
OFAS – Office fédéral des assurances sociales
UAPE – Unité d'accueil pour écoliers